

guerre, en présence de la résolution bien arrêtée de la Turquie de ne rien céder au delà de ses propositions du 3 octobre dernier.

Je vous ai dit que le programme électoral de la démocratie socialiste parisienne pour les prochaines élections municipales, se résumait dans les cinq termes suivants : — La paix ; — l'autonomie communale ; — la révision de la Constitution ; — la suppression du budget des cultes ; — la rétribution des fonctions de conseiller municipal.

Je dois ajouter que, depuis 48 heures, ce programme s'est augmenté de la question de la fusion des tramways et des omnibus et de la prolongation du monopole de la Compagnie du Gaz, que les meneurs opportunistes voudraient voir trancher par le Conseil général de la Seine et le Conseil municipal de Paris, avant que ces assemblées fussent renouvelées, mais dont les socialistes entendent réserver la connaissance aux nouveaux élus du 9 janvier.

N'en déplaise à M. Henri Brisson et à ses organes, les amendements introduits par le Sénat dans sa proposition de loi relative aux biens des congrégations, ont rallié l'assentiment de tous les esprits vraiment libéraux sur les bancs des deux chambres. On aurait préféré certainement que cette proposition fut renvoyée à la loi sur les associations, car sa place n'était pas dans le budget des recettes, mais du moment où ce renvoi ne pouvait avoir lieu sans déranger l'équilibre budgétaire, on convient que les modifications introduites par la commission et la sous-commission du Sénat sont ce qu'il faut, en ce sens qu'elles ne tendent pas à exclure, comme le projet Brisson, les congrégations de la loi commune, mais qu'elles les soumettent à la règle générale. Il devient, du reste, de moins en moins douteux que la Chambre n'accepte pas ces modifications.

Il y a eu, hier, comme vous le savez, trois élections importantes : l'une dans l'arrondissement de Foix, où M. de Belissen, candidat de la gauche républicaine, a battu son concurrent, M. le docteur Frézeux, de près de cinq mille voix ; mais on dit que l'élection ne s'est faite que sur des intérêts de clocher ; la seconde dans l'arrondissement de Latour-Dupin (Isère), où M. Antonin Dubost, opportuniste, l'emporta de 235 voix sur M. Bovier-Lapierre, radical. La troisième dans le canton de Mézières (Haute-Vienne), où M. le marquis de Moustiers-Mérinville a été élu conseiller général par 1,300 voix, contre M. Fourau, candidat républicain, qui n'a obtenu que 700 voix. Ces résultats connus à la Chambre n'ont pas surpris autrement que pour l'arrondissement de la Tour-Dupin, où M. Bovier-Lapierre, vieux républicain, semblait avoir une notoriété capable de défier toute concurrence quelle qu'elle fut.

La publication du premier volume des discours et plaidoiries de M. Gambetta, qui vient de paraître, va du 14 novembre 1868 jusqu'au 4 septembre 1870. La seule observation à laquelle donne lieu cette publication, c'est que l'on n'y trouvera pas le programme de Belleville. L'*Intransigeant*, la *Lanterne*, et le *Petit Parisien*, relèvent cette omission en termes assez durs. « A la fin du premier volume, dit le *Petit Parisien*, l'éditeur a placé les pièces justificatives, nous y trouvons la profession de foi du « démocrate radical », puis nous y voyons la *Réponse au cahier de nos électeurs*, qui commence par ces mots solennels : « Ce mandat, je l'accepte. » où est le mandat ? Tous deux mis de côté ! Oui, ce mandat, à propos duquel on disait : « Voici mon serment : je jure obéissance au présent contrat », ce mandat, on s'en est débarrassé ; il ne figure pas dans le recueil, il est loin ; autant en emporte le vent opportuniste ! »

Il y a eu, hier, un assez grand nombre de réunions, ayant trait aux prochaines élections municipales. A la salle de l'Elysée Charonne, 152, boulevard de Charonne, on a décidé d'écarter toute candidature bourgeoise et de n'accepter que des socialistes. Rue du Faubourg-du-Temple, n° 94, une réunion privée, organisée par le groupe qui, jeudi dernier, à Tivoli-Vauxhall, avait présenté la candidature du citoyen Murat, a décidé d'accepter la candidature de celui-ci. A la salle Durandy, rue du Maroc, n° 20, quartier de la Villette, on a adopté la candidature du citoyen Raymond après qu'il eut développé son programme politique et social.

D'autres réunions ont encore eu lieu, rue de Lancry, à l'hôtel des Chambres syndicales, où M. H. Brisson présidait à la distribution des prix aux élèves des deux sexes, qui suivent les cours gratuits de comptabilité commerciale ; à la salle Chagne, où M. Naquet a continué le cours de ses prédictions en faveur du divorce. M. Madier de Montjau présidait et dans son allocution, après avoir déclaré qu'il était opposé à l'éducation de l'Etat, il ajouta que la Chambre n'allait pas assez vite en besogne. Mais il a bientôt regretté cet excès d'ardeur, car il a fait prier les reporters présents de ne point enregistrer ses paroles. Enfin, à la salle Favier, on a entendu l'éternelle Louise Michel et la citoyenne Paule Minck, qui ont parlé de l'émancipation de la femme et de la révolution sociale indispensable à cette émancipation.

A la même heure, dans une matinée au bénéfice des incendies de l'usine de Vaucanson, Mlle Maria Derain, la riche conférencière, se faisait entendre. Elle avait pris pour thèmes elle

rôle du clergé dans la société, et vous pensez si le clergé en a vu de belles ! « Le christianisme, a dit Mlle Maria Derain, a étendu la guerre jusque dans l'individu, en voulant y séparer l'unité du corps et de l'âme et ses efforts n'ont jamais tendu qu'à tout accaparer dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel. » Aussi la conférencière a-t-elle conclu à la nécessité de l'éducation laïque.

La nouvelle la plus grave qui arrive de la Chambre, c'est que la commission du budget est presque unanime pour refuser d'accepter les modifications apportées par la commission des finances du Sénat à l'amendement Brisson. De son côté, la commission des finances du Sénat à laquelle on avait proposé la disjonction du budget de l'amendement Brisson, afin de le discuter à part, a refusé cette disjonction par 8 voix contre 6.

On persiste cependant à croire, dans les cercles parlementaires, que tout s'arrangera à la satisfaction de la première Chambre.

La question tunco-grecque a fait son apparition, aujourd'hui, à la Bourse, et elle a eu d'autant plus beau jeu dans le sens de la baisse, que les acheteurs de valeurs ottomanes sont en ce moment assez nombreux sur le marché de Paris. On racontait parmi les spéculateurs que l'extrême-gauche avait renoncé à interpellier le Gouvernement après un entretien que M. Georges Périn avait eu ce matin avec M. Barthélemy Saint-Hilaire. Le Turc est tombé à 12,25 et la Banque Ottomane à 345. Le 3 0/0 a fait 84,75, en baisse de 17 centimes ; l'amortissable 87,20, en baisse de 20 centimes et le 5 0/0 à 119,27, en baisse de 17 centimes. Après Bourse, le 5 0/0 à 119,23. Le Gaz a eu un marché très-agit. On disait que les négociations engagées avec la ville étaient sinon rompues, du moins entravées par de nouvelles difficultés. Le Gaz a fait successivement 1580, 1540, puis 1570.

Bulletin Economique

Les obligations de Lille à Valenciennes. — Les créanciers de la faillite de la Compagnie de Lille à Valenciennes se sont réunis le 10 décembre, pour procéder au remplacement de M. Moncharville, qui résigne ses fonctions de syndic.

C'est M. Sauvaille qui a été choisi pour remplacer M. Moncharville. D'après le rapport du syndic démissionnaire, la situation actuelle de la faillite s'établissait ainsi : Depuis l'ouverture de la faillite, le 22 février 1877, le syndic a encaissé 86,134,403 Les dépenses, y compris les 60 0/0 répartis aux créanciers chirographaires, se sont élevées à 43,789,541

L'actif disponible à l'heure actuelle ressort donc à 2,444,863 Cet actif est déposé à la Caisse des consignations. M. Moncharville estime qu'il restera encore à l'actif 3 1/2 millions environ, qui, avec les 2,345,000 fr. ci-dessus, permettraient de distribuer un solde de 7 à 8 0/0 aux obligataires, qui, auront ainsi reçu 67 ou 68 0/0 de leur créance.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

La *Vraie France* persiste dans ce que nous avons appelé sa déloyauté : il faut donc bien que nous maintenions le mot. Nous avons voulu mettre M. Foncea en demeure de s'expliquer ; nous avons entendu prouver notre complète impartialité dans ce débat.

La *Vraie France*, qui s'est donné pour mission de nous calomnier auprès des catholiques qui la lisent, la *Vraie France* a trouvé l'occasion bonne pour dire : 1° Que nous n'étions qu'un « prétendu catholique » ; 2° Que nous jetions l'injure au Père Fillon, à un vieillard persécuté ; 3° Que nous faisons chers avec les radicaux ;

Elle nous a présenté enfin comme un faux ami, comme un traître. La *Vraie France* a trompé ses lecteurs. Elle les trompe encore aujourd'hui. Si la *Vraie France* avait été sincère dans son attaque, si elle n'avait pas obéi à un parti-pris évident ; si, réellement, il y avait eu doute dans son esprit sur notre pensée et sur notre but, lui serait-il possible de maintenir aujourd'hui son appréciation, après notre réponse d'avant-hier ? Nous lui disions :

« La *Vraie France* n'a pas compris, n'a pas voulu comprendre notre pensée sur laquelle le public, lui, ne s'est pas mépris. Ce n'est pas injurier les gens que d'admettre, un instant, qu'ils ont pu ne pas entendre toutes les parties d'un jugement, et, s'ils ont raison, ce n'est pas les servir trop maladroïtement, ce nous semble, que de demander à leur adversaire de s'expliquer, son silence devant avoir contre lui, aux yeux du public, une signification accablante. »

De cette explication, suffisamment claire, ce nous semble, la *Vraie France* ne dit pas un mot à son public et elle s'étonne que nous lui reprochions de manquer à la bonne foi et à la vérité. Pour prouver qu'elle était loyale, il lui suffisait de citer ces quelques lignes et le débat était clos. Elle n'a pas eu ce courage.

Ce journal lillois a, d'ailleurs, de singulières habiletés de polémique. Il déclare que nous sommes libéraux et opportunistes, puis, après une définition à lui de l'opportuniste, il ajoute avec le calme d'une conscience tranquille :

« C'est l'opportuniste qui, en 1873, a empêché la restauration monarchique d'être faite ; aujourd'hui, régnant dans les sphères gouvernementales et présidant à ces scènes de sauvagerie et de violence dont nous avons vu la hideuse spectacle. »

Nous plaignons les gens qui ont encore le courage de marcher sous un tel drapeau. » Ce peut raisonnablement conclure de ces lignes perfides l'abandon de la *Vraie*

France, celui qui ne lit que son journal, sinon que le directeur du *Journal de Roubaix* est du parti du gouvernement, qu'il est avec les exécutifs des décrets, avec les opportunistes. Et sa conclusion, à cet égard, est d'autant plus fondée qu'on l'a averti précédemment que nous avons jeté l'injure à un religieux persécuté, que nous faisons chorus avec les radicaux et qu'on lui déclare enfin, vingt ou trente lignes plus haut, qu'on a « dévoué notre politique. »

La politique du *Journal de Roubaix*, la voilà telle que la dévoile la *Vraie France* : c'est l'opportuniste, cet opportuniste qui ordonne le croquetage des couvents, etc., etc. Quel qu'il soit, l'auteur anonyme des articles de la *Vraie France* a dû éprouver un sentiment de honte en se relisant ce matin.

Quant à nous, il nous faut du courage pour en terminer avec lui.

« M. Reboux, dit-il, n'est ni catholique ni royaliste, comme nous. »

Je ne sache pas qu'il y ait deux façons d'être catholique ; on l'est avec l'Eglise ou on ne l'est pas. De ce côté, je ne suis pas tranquille. Quant à être catholique comme la *Vraie France*, eh bien, sincèrement, non, je ne m'en soucie pas ; je vois que cela me mènerait un peu trop loin.

Précisément, parce que je crains et parce que je professe la doctrine chrétienne, la doctrine catholique, je sépare absolument les intérêts religieux de la forme de gouvernement ; je ne me sers pas de la religion comme d'un moyen pour faire prévaloir mes préférences politiques ; je pense que l'Eglise peut s'accommoder de la République, de l'Empire comme de la Monarchie. A mon avis, c'est une erreur et une imprudence que de vouloir l'inféoder à un régime, à un parti quelconque. Balmès dit à-droit dans des choses excellentes : c'est, je crois, dans son ouvrage sur le *Protestantisme comparé au catholicisme*. La *Vraie France* fera bien de relire et de méditer ces pages-là. Nous n'aurons jamais la pensée de dire ou même de laisser croire, qu'à nos yeux, le salut de la religion, en France, dépend nécessairement du triomphe du drapeau blanc. Nous ne sommes donc pas, nous ne pouvons pas être catholique à la façon de la *Vraie France*.

Sa politique n'est pas non plus la nôtre. Certes, nous avons toujours cru, nous croyons encore, que la forme républicaine, contraire aux traditions de notre pays, est aussi contraire à ses mœurs, à son tempérament, à ses intérêts. Nous lui aurions préféré, nous lui préférons encore la monarchie avec des institutions représentatives. Jusqu'ici, les faits nous donnent assez raison. Les événements qui se précipitent et que tous nous regardons avec angoisse éclaircissent peut-être bientôt les plus aveugles. Mais, faut-il le dire à la *Vraie France*, nous aimons tant notre pays, nous l'aimons si passionnément, que ce serait une grande joie pour nous d'avoir eu tort contre lui...

Si, contre toute attente, il se trouvait au Parlement, après les élections prochaines, une majorité, même républicaine, vraiment honnête et vraiment libérale, assez courageuse et assez éclairée pour défaire l'œuvre inique et imbécile poursuivie par la majorité d'aujourd'hui, si cette majorité entreprenait de nous donner des lois meilleures, plus chrétiennes et parlant plus démocratiques, eh bien, nous ferions taire nos préférences et nous applaudirions bien sincèrement ! Il y a de par le monde un prince, plus patriote et plus clairvoyant que certains de ses amis, qui applaudirait aussi, soyez en sûrs !

Quoi qu'il en soit, il y a mieux à faire aujourd'hui pour les journaux de droite que de crier matin et soir : le roi ! le roi ! Dans l'état des esprits, dans la situation qui nous est faite, en présence de l'ennemi commun, il est plus utile, plus nécessaire, plus pratique de ramener les courages, de réveiller les endormis, d'indiquer leur devoir aux bons citoyens, d'éviter le dénigrement systématique, de nous montrer toujours équitable, de ramener, en un mot, nous, sans distinction de partis, tous ceux qui ont encore au cœur la foi en Dieu et l'amour du pays, en leur donnant ce s'gne de ralliement : Religion, Patrie, Liberté, Goëts a dit : « Si chacun fait individuellement son devoir, et, dans la sphère d'action la plus rapprochée, agit avec loyauté et énergie, l'ensemble de la société marchera bien. » Inspirons nous de cette sage pensée. Quand l'union sera faite sur le terrain social et religieux, sur le terrain des libertés publiques, la Providence et le bon sens français feront le reste — si le reste devient nécessaire.

Les libertés, la *Vraie France* ne nous pardonne pas d'avoir dit que nous les aimons. Elle fait de nous un libéral dans le sens belge du mot.

Non, messieurs. Cette fois encore, nous ne nous comprenons pas. Les libertés que nous voulons, ce sont ces libertés nécessaires, ces libertés « auxquelles tout peuple chrétien a droit, » selon l'expression du comte de Chambord qui, lui, veut aussi le suffrage universel honnêtement pratiqué ; jamais l'Eglise n'a condamné ces libertés, et, puisque l'on nous oppose Pie IX, ce sera à Pie IX que nous empièterons notre réponse. Au représentant belge qui l'interrogeait, en 1875, sur le désaccord que certains journaux prétendaient trouver entre les institutions modernes et le *Syllabus*, Pie IX disait :

« Il serait bien préférable que les journaux ne s'occupassent pas de ces questions ; quant au *Syllabus*, il y a des personnes qui s'obstinent à ne pas le comprendre tel qu'il est. » Il y a deux ans, Léon XIII déclarait que les libertés publiques telles que les entendent les Belges, par exemple, permettent à la religion d'exercer son influence civilisatrice.

Vous voyez bien que vous êtes, Messieurs de la *Vraie France*, de ceux dont on peut justement dire qu'ils sont plus catholiques que le Pape et plus royalistes que le Roi !

ALFRED REBOUX.

L'affaire du Préfet du Nord contre la *Vraie France* vient demain, 22 décembre, devant la 2^e chambre correctionnelle de Lille. Cette audience promet d'être très-animée.

La liste des témoins assignés à la requête de M. le Préfet comprend le nom de M. le général Lefebvre, commandant le 1^{er} corps. M. le procureur-général est arrivé au parquet de Lille aujourd'hui, dès midi. Il doit d'ici, prendre lui-même la parole au nom du ministère public.

M. Dubois, un jeune avocat du barreau de Paris, soutiendra la plainte portée par M. le Préfet.

M. Pajot, du même barreau, plaidera pour le journal. L'entrée de la salle ne sera permise qu'aux personnes munies de cartes.

Plusieurs reporters et sténographes sont envoyés par divers journaux parisiens.

Une douloureuse nouvelle nous arrive. M. le sénateur Pajot vient d'être frappé de la façon la plus cruelle dans ses affections de famille.

M. Pajot a succombé hier soir, lundi, aux suites d'une maladie qui inspirait depuis quelques jours les plus sérieuses inquiétudes.

M. Pajot était âgé de 73 ans.

Les nouvelles de la santé de M. J. Dutilleul, sénateur et maire de Lille, continuent d'être graves, sans être cependant alarmantes.

Les électeurs consulaires vont être appelés le 5 janvier, à remplacer les membres sortants du Tribunal de Commerce.

En même temps, auront lieu les élections de la Chambre de Commerce.

Par décret du 20 décembre 1880, M. Parisse, professeur de clinique externe à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. (Chevalier du 13 août 1866.)

L'*Emancipateur* de Cambrai annonce que M. l'abbé Arthur Scalberg de Lille, ancien vicaire de la paroisse Saint-Géry, chapelain de l'église de l'Immaculée-Conception à la gare, est en vacances.

Son état de santé s'est très sérieusement aggravé depuis quelques temps. Les nouvelles reçues, ce matin ne laissent guère d'espoir.

M. l'abbé Scalberg a de lui-même demandé et a reçu les derniers sacrements.

Par ordre fait au grand quartier-général du 1^{er} corps d'armée, le général de division Vilmette, nommé au commandement de la 2^e division d'infanterie et des subdivisions de région d'Arras de Béthune, de Saint-Omer et de Dunkerque, a pris à partir d'aujourd'hui son commandement au siège est à Arras.

M. Bizard, capitaine au 45^e de ligne, passe au 43^e de cette même armée, pour y occuper un poste de grade, en remplacement de M. Wiler, mis en non activité pour infirmités temporaires.

M. Malissard, contrôleur de 3^e classe de l'artillerie, est classé à la seconde à Boulogne-sur-Mer, direction de Saint-Omer. M. Kuyt, contrôleur de 3^e classe, à la direction de Saint-Omer.

M. Desrouau, chef armurier de 1^{re} classe, est promu contrôleur de 3^e classe au 15^e d'artillerie.

Par arrêté préfectoral en date du 18 de ce mois, le maire de Gouzeaucourt a été révoqué.

Un journal de Lille a cru devoir entretenir le public de la suspension de paiements d'une grande maison de négoce de Roubaix.

Ce journal a représenté la Banque régionale du Nord comme étant engagée pour une somme de 100,000 francs, qu'elle dit que cette Banque n'a que 250,000 francs d'engagements et que les signataires qui garantissent ces valeurs lui donnent la certitude qu'il n'y a pas pour elle à redouter la moindre perte.

Un incendie a consumé, la nuit dernière, la plus grande partie de la ferme de M. Lebrun, cultivateur, aux Trois-Ponts.

C'est vers deux heures que l'alarme a été donnée par les gendarmes.

Les secours n'ont pu être organisés que d'un côté, à cause des immenses nappes d'eau qui entourent la ferme.

Les pompes n'ont pu être traînées sur le théâtre de l'incendie qu'au prix des plus grandes difficultés. La pompe à vapeur n'a même pu arriver jusqu'à la ferme.

On croit que le feu a pris naissance dans un petit hangar rempli de paille. Ce hangar et les granges contenant les récoltes ont été entièrement consumés.

Dix vaches ont été retrouvées carbonisées.

Les pertes s'élevaient à 18,000 francs. Il y a assurance à la *Compagnie Générale*. Cause accidentelle.

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur et des cultes et approuvé le 15 décembre 1880 par le Président de la République, des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de novembre dernier.

M. A. 2^e classe. — Octave Huyghe, agent de police, le 20 octobre 1880. S'est distingué en arrêtant un cheval emporté, attelé à une voiture.

M. A. 2^e classe. — Frédéric Bonducs, chef armurier au corps des canonniers sédentaires de Lille ; 23 octobre 1880. Belle conduite dans un incendie.

M. A. 2^e classe. — Charles Segers, maître-tourneur à Lille ; 3 octobre 1880. Arrêté dans des conditions périlleuses un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient deux personnes.

M. A. 2^e classe. — Baptiste-François Follet, sapeur-pompier à la compagnie de Dunkerque ; 15 mai, 1878 et 8 novembre 1880. A fait preuve de courage et de dévouement dans deux incendies.

M. A. 2^e classe. — Gery-Dubois, jardinier à Lomme, 5 juillet 1880 ; a été grièvement blessé en arrêtant des chevaux emportés.

M. A. 2^e classe. — Arthur Planque, sergent au bataillon de sapeurs-pompiers de Lille, 1875, 1880 ; belle conduite dans de nombreux incendies.

M. A. 2^e classe. — Emile Brocvielle, ouvrier terrassier à Roubaix, 1838-1877 ; 2 octobre 1880 ; a accompli plusieurs sauvetages.

MM. Duplère, Meunisse et Vercurry, puis une comédie en six actes intitulée *Un héros en Japon*. Il serait mieux de dire sans jargon car cette partie du costume de notre héros, laissait beaucoup à désirer.

Mais le soldat Poiret était dans un moment critique et n'avait pas le temps de choisir dans la malle de la cantinière quelque chose de mieux ajusté à sa taille.

La seconde partie du programme se composait d'un mélodrame en deux actes : *Le fils du Soldatier*. Tous les acteurs improvisés se sont parfaitement acquités de leurs rôles mais nous devons signaler en particulier la façon dont M. le Roger a interprété celui de Florimond, qu'il avait étudié avec beaucoup de soin. La diction, le geste et l'intonation de la voix, ont été parfaits, ses accents, surtout au dénouement, ont ému tous les assistants.

Nous devons également féliciter M. P. Bredart qui a joué avec beaucoup de talent deux très-jolis morceaux de piano, dont les titres sont croyons nous, *Titanis* et *Le Sphère*.

Nous apprenons que la société artistique de découpage sur bois, formée depuis le mois de juillet dernier et ayant son siège au *Café des Arades*, 55, rue Neuve, a l'intention d'ouvrir, le jour de Noël, une exposition d'objets découpés. Cette exposition sera ouverte gratuitement au public jusqu'au second dimanche de janvier 1881.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* : La grosse question de remaniement partiel des fortifications, dont nous avons entretenu nos lecteurs, il y a environ un an, serait sur le point d'aboutir, d'après ce que nous mande un de nos correspondants de Paris ordinairement bien informé, et ce qui se passe au ministère de la guerre. Le changement de système de défense dont les événements de 1870 n'ont que trop démontré la nécessité, rend superflu le développement de nos fortifications actuelles et exige en revanche un outillage militaire plus complet et des bâtiments militaires plus nombreux. En reportant le mur d'enceinte à la dernière ligne de circonvallation on gagnerait un terrain considérable où l'on pourrait élever les bâtiments de service et magasins nécessaires à la garnison et à l'armement des forts, et dont le surplus mis en vente couvrirait largement la dépense entraînée par ces constructions. Telle est, en effet, la combinaison à laquelle on s'est arrêté et qui serait, nous dit-on, près d'aboutir.

La section du périmètre à laquelle on ferait subir tout d'abord cette modification s'étend de la gare Saint-Sauveur à la porte de Gand. C'est dire que la surface ainsi ajoutée à la ville formerait un assez grand nombre d'hectares. Nous en donnerons une idée par cette seule indication que la largeur de la bande de terrain militaire annexé par cette opération serait à peu près égale à la longueur de la rue de Gand.

On profiterait de ces grands travaux pour donner à la population une satisfaction depuis longtemps réclamée : l'augmentation du nombre des portes. De plus la Cie du Nord construirait à l'est de la gare actuelle des voyageurs une grande gare de manœuvres où se formeraient les trains qui supprimeraient les causes nombreuses d'accident que présente l'organisation insuffisante contre laquelle on a si justement protesté. Les trains quitteraient alors tout formés la gare des manœuvres pour venir se mettre aux quai des voyageurs.

Une ligne directe, à l'intérieur du nouveau mur d'enceinte, serait établie de la gare des voyageurs à la gare Saint-Sauveur, et le chemin de fer de ceinture serait complété.

Notre correspondant nous affirme que des ouvertures directes ont déjà été faites ou vont l'être très prochainement à la ville de Lille, et que c'est à cause de ces projets du ministère de la guerre que la Compagnie du Nord a retardé la sortie de la gare de Lille.

On lit dans le même journal :

« Nous apprenons que M. Schneider-Boucher vient de donner sa démission de président de la *Société des Orphéistes Lillois*. »

Cette décision aurait été prise, nous dit-on, à la suite d'une discussion survenue dans le sein de la Société, dans laquelle des membres de la commission avaient protesté contre l'attitude que M. Schneider a cru devoir adopter dans la réunion électorale du cercle de l'Indépendance et contre son adhésion au programme que l'on sait.

Le malheur, ajoute le *Mémorial de Lille*, malgré son adhésion au programme de la *Fédération républicaine* dans la réunion tenue au cercle de l'Indépendance, M. Schneider n'ait pas été maintenu sur la liste dressée par la réunion des dissidents de la 8^e section tenue à l'Estaminet de la *Liberté*, rue de la Vignette.

On lit dans le *Propagateur* :

« Sous ce titre : *La schlague appliquée à un soldat*, le journal de Blauqui, *Ni Dieu ni Maître*, publie, relative à un prétendu acte d'inhumanité d'un capitaine du train de la garnison de Lille.

« Informations prises, nous pouvons affirmer de la manière la plus certaine, que la fausseté de cette imputation nous ne tardera pas à être publiquement établie, — et nous en donnerons la preuve à nos lecteurs. »

Un élève de l'Institut industriel de Lille a eu hier après-midi, les premières phalanges des quatre doigts de la main droite coupées par une machine en mouvement.

Il a reçu les premiers soins dans l'établissement même ; son état n'inspire aucune inquiétude.

Une nouvelle société d'armes, sous le nom de *La Vaillance* et ayant pour devise : « Courage et Persévérance » vient de se fonder à Lille.

Le Panorama de Lille sera terminé dans peu de temps. Le gros œuvre en maçonnerie s'est complètement exécuté ; on amène en ce moment les pièces de la charpente de fer qui ont été préparées dans les ateliers de construction mécanique d'Arin. On compte que l'édifice sera couvert à la fin de janvier prochain.

Il sera immédiatement livré à M. Armand Dumaresq, le grand peintre militaire auquel a été confié le soin d'exécuter la bataille de Bapaume. Son exquise est terminée.

M. Armand Dumaresq viendra à Lille, en février, et s'installera dans le Panorama, pour exécuter la grande toile avec une vingtaine de peintres, dont la plupart sont, nous dit-on, engagés.

Ce travail demandera environ quatre mois on peut donc compter que le Panorama pourra être ouvert en juillet, et au plus tard le 1^{er} août.

On sait que la même époque s'ouvrira l'Exposition des Beaux-Arts, et peut-être une exposition cynégétique au Jarzoulogique.

Hier, à 2 heures ont été données les conclusions du ministère public dans les divers procès en contrefaçon entre les fabricants de fils à coudre.

En ce qui concerne l'action intentée par M. Vrau à MM. Fauchille Delannoy et à M. Poullier-Longhaye, M. Cottignales a conclu

contre les premiers, relativement au bout d'or et à la bande hexagone apposée sur les pelotes de fils à coudre ; quant au second, M. Poullier-Longhaye, l'opinion du ministère public a été qu'il y a lieu de débouter M. Vrau.

Dans l'affaire de la capsule bien entendue par MM. Crespel et Descamps, à MM. Dayez Verstraete, Poullier, Fauchille, Devos, Picavert, Biamco et Collette, le ministère public s'est prononcé d'une manière formelle, contre les demandeurs, à l'égard de MM. Dayez et Cie, et a conclu à la condamnation de tous les autres en faveur de MM. Crespel et Descamps.

Sont nommés : Commis à Tressin, M. Brasant, commis à Harzbroeck, M. Tavernier, commis à Thiant, M. Luginbeau, contrôleur à Armentières, M. Verry.

L'installation du Musée industriel de Lille dans la salle du premier étage de la Halle aux sucres est complètement terminée.

Le nouveau Musée est ouvert au public depuis quelques jours.

La chambre de conseil du tribunal de Gand, vient, par ordonnance en date d'hier, de renvoyer et devant la chambre des mises en accusation le nommé Omer Dobbelaere, âgé de 24 ans, sans profession, ayant en dernier lieu demeuré à Lille, actuellement détenu à Gand, du chef d'assassinat commis, à Lille, le 15 août dernier, sur les dames Watina et Biondeau, crime accompagné au suivi du vol d'une somme d'environ 80,000 fr., consistant en grande partie en titres de la rente française.

Cette grave affaire se déroulera vraisemblablement dans la cour d'assises de la province de Gand dans le courant du mois de février prochain.

C'est M. de Gamaud, substitut du procureur général, qui sera chargé de soutenir l'accusation. La défense sera présentée par MM. De Baets et Begereem, du barreau de Gand.

Extradés : Jean-Baptiste Dubois, 27 ans, poursuivi à Ypres pour vol. Honoré Derliégier, poursuivi à Gand pour vol.

LES INONDATIONS DANS LE NORD

Temps horrible depuis deux jours, pas un instant la pluie n'a cessé de tomber ; aussi, les rivières débordent-elles de tous côtés.

A Hautmont, par suite des pluies continuelles, la Sambre éprouve une crue de 90 centimètres qui interromp toute navigation.

L'usine Saint-Marcel n'a pu supporter ses fournaux et une partie de l'usine de la Providence a arrêté hier. Plus de 1,000 ouvriers chômeront de ce fait.

Les habitants du voisinage prennent les mesures de précaution d'usage, bien qu'on ne s'attende qu'à une crue peu importante.

A Crespin, l'Inas n'est partie de son lit en barrant la digue Wonneau La rivière Saint-Aybert monte rapidement.

On craint de véritables désastres. A l'heure actuelle, les pertes occasionnées par l'inondation sont considérables.

Les habitants quittent leurs maisons en emportant tout ce qu'il leur est nécessaire.